



FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

ACCUEIL PERISCOLAIRE DU SOIR 2020 / 2021

Association : MCL Metz

Lieu d'accueil périscolaire :



ENFANT

NOM : Prénom :

Ecole : Classe / Niveau

Date et lieu de naissance :

L'enfant bénéficie-t-il d'un projet d'accueil individualisé ? (PAI) OUI NON

PARENTS

(Ou représentant(s) légaux)

	NOM	Prénom	Adresse	Contacts Obligatoires
Parent 1				Tél fixe : Portable : Tél Pro : Mail :
Parent 2				Tél fixe : Portable : Tél pro : Mail :

Situation familiale : Marié(e)s/PACS | Union Libre | Séparé(e)s/divorcé(e)s

Autre :

Assurance responsabilité civile (compagnie) :

N° de Police :

Réservez l'accueil périscolaire de vos enfants en vous rendant sur **l'Espace Famille de la Ville de Metz**:

<https://www.espace-citoyens.net/metz/espace-citoyens/>

Vous pourrez aussi connaître les actualités du Pôle Education, les menus de la restauration scolaire et même payer vos factures en ligne.

Pour créer votre espace famille contactez le Pôle Education au 0800 891 891 ou votre association périscolaire du soir.

CONTACTS

Contacts (NOM et Prénom)	Lien (famille – amis...)	Téléphone 1	Téléphone 2	A prévenir en cas d'urgence	Autorisé(e) à venir chercher l'enfant

Je, (Nom, prénom)....., responsable légal(e) de l'enfant
..... :

Déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à communiquer toute modification dans les meilleurs délais par mail : periscolaire@mairie-metz.fr ou par écrit au : **144 route de Thionville – 57050 METZ**

Reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepte tous les termes.

Date : / /

Cadre réservé à l'association :

Fiche d'inscription reçue le : Transmise le :
Signature :

Cadre réservé à l'association :

NOM Prénom de l'enfant.....
Ecole.....
Association périscolaire.....
Lieu d'accueil périscolaire.....

RESSOURCES

*Indispensable pour le calcul de votre quotient familial.
Sans ces informations le tarif le plus important sera appliqué.*

- Vous êtes allocataire : **CAF** **MSA**
 N° d'allocataire :

MERCI DE JOINDRE UNE ATTESTATION DE MOINS DE TROIS MOIS DE VERSEMENT DES PRESTATIONS FAMILIALES

- Vous ne percevez pas de prestations familiales :
MERCI DE JOINDRE VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2019 (ou les deux dans le cas de déclarations séparées)

- Vous êtes travailleur transfrontalier :
MERCI DE JOINDRE : - VOTRE AVIS D'IMPOSITION 2019 (ou les deux dans le cas de déclarations séparées) ;
- VOTRE CERTIFICAT DE REMUNERATION 2019
- UNE ATTESTATION DE MOINS DE TROIS MOIS DES PRESTATIONS FAMILIALES versées à l'étranger ;

IMPORTANT : Merci de noter qu'il vous appartiendra de nous fournir avant la fin du mois de janvier 2021 vos avis d'imposition 2020.

Cadre réservé à l'administration :

Fiche d'inscription reçue le : Saisie / vérifiée le :
Signature :